

LATÉCOÈRE

REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Information Collective du 22 juin 2021

Présentation de l'accompagnement BPI dans le cadre
du projet de restructuration

BPI group 

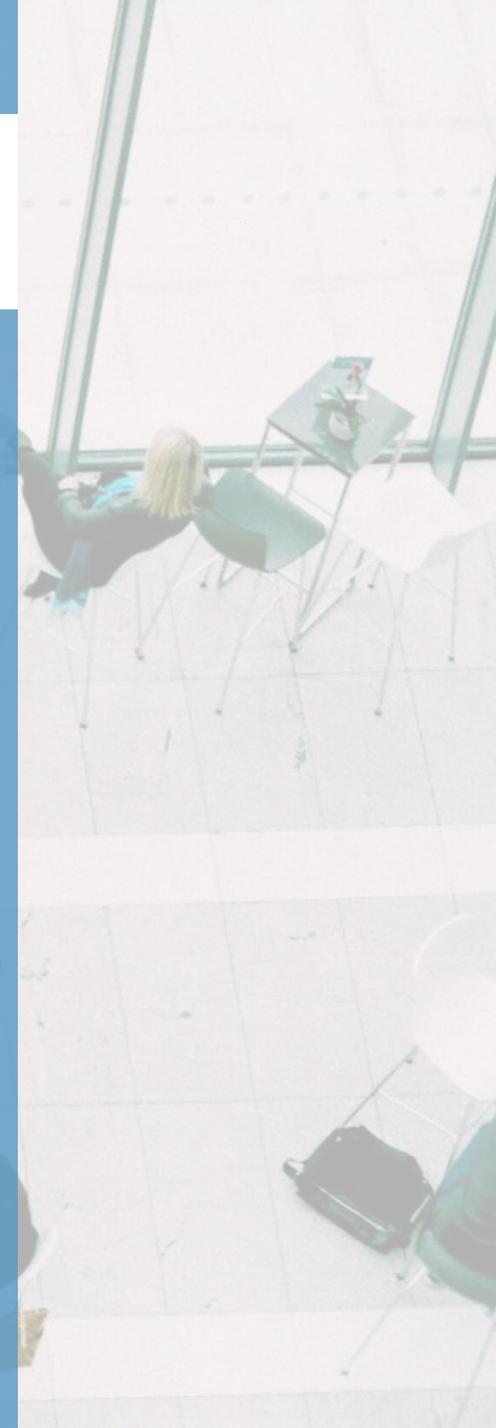
Conseil en Management et Ressources Humaines

37, rue du Rocher - 75008 Paris

Tel : + 33 (0)1 55 35 70 00 - Fax : + 33 (0)1 55 35 75 00

contact@bpi-group.com

www.bpi-group.com



BPI GROUP, QUI SOMMES NOUS ?

Le conseil en stratégie humaine depuis 1984

Un cabinet de conseil RH,
la synergie de 4 marques spécialisées

BPI group

LEROY
CONSULTANTS

LEROY
DIRIGEANTS

BERNARD
BRUNHES
CONSULTANTS

Une présence en France
et à l'international

18

bureaux principaux en France et des implantations
plus locales grâce à un maillage de partenaires

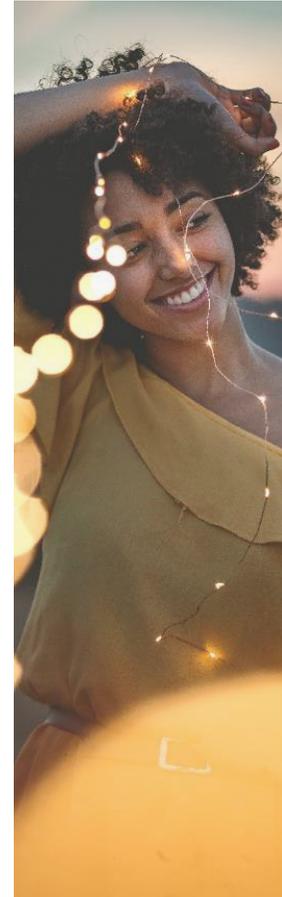


30

pays pour accompagner le
déploiement de projets
internationaux

500

consultants RH
opérationnels dans le monde



Chaque année, en France,
BPI group accompagne...



DES SALARIÉS
12 000 **1 200**

Salariés dans leur
évolution et
repositionnement
professionnel

Projets de création ou
reprise d'entreprise



DES ENTREPRISES
1 500 **300**

Créations d'emplois

Missions de mobilité

400

Projets de développement et d'organisation RH



DES TERRITOIRES
400 **3 000**

Entreprises
accompagnées

Emplois créés

25 millions d'€

Injectés dans les économies locales



L'équipe BPI dédiée au projet

L'équipe BPI dédiée au projet

Equipe Projet BPI Group



BPI GROUP

Des consultants BPI expérimentés au service de votre rebond professionnel

Cendrine LARGUIER
Chef de projet Opérationnel



Jean-François COLIN
Accompagnement
Création d'Entreprise



Xavier BRO DE COMERES
Accompagnement Projet
Emploi & Retraite



Christophe LELOUARD
Accompagnement
Retraite / Création d'Entreprise



Françoise MALO
Assistante Projet



Géraldine DE SAINT SALVY
Accompagnement Projet
Emploi



Isabelle ROBILLARD
Accompagnement
Projet Emploi



Isabelle QUERU
Accompagnement
Projet Emploi



Sophie MARCHETTI
Accompagnement
Projet Emploi



Caroline SINTES
Relations Entreprise

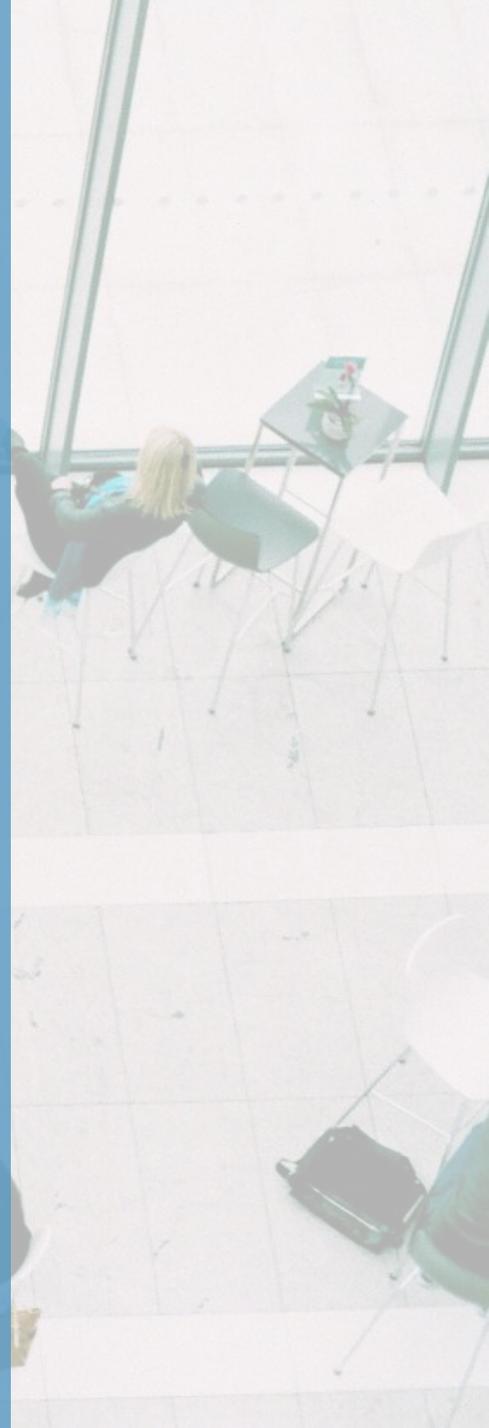
Les points que nous vous proposons d'aborder
au cours de cet échange

Le congé de reclassement

**La démarche d'accompagnement proposée dans le
cadre de l'Espace Mobilité Emploi**

Les prochaines étapes

Répondre à vos questions

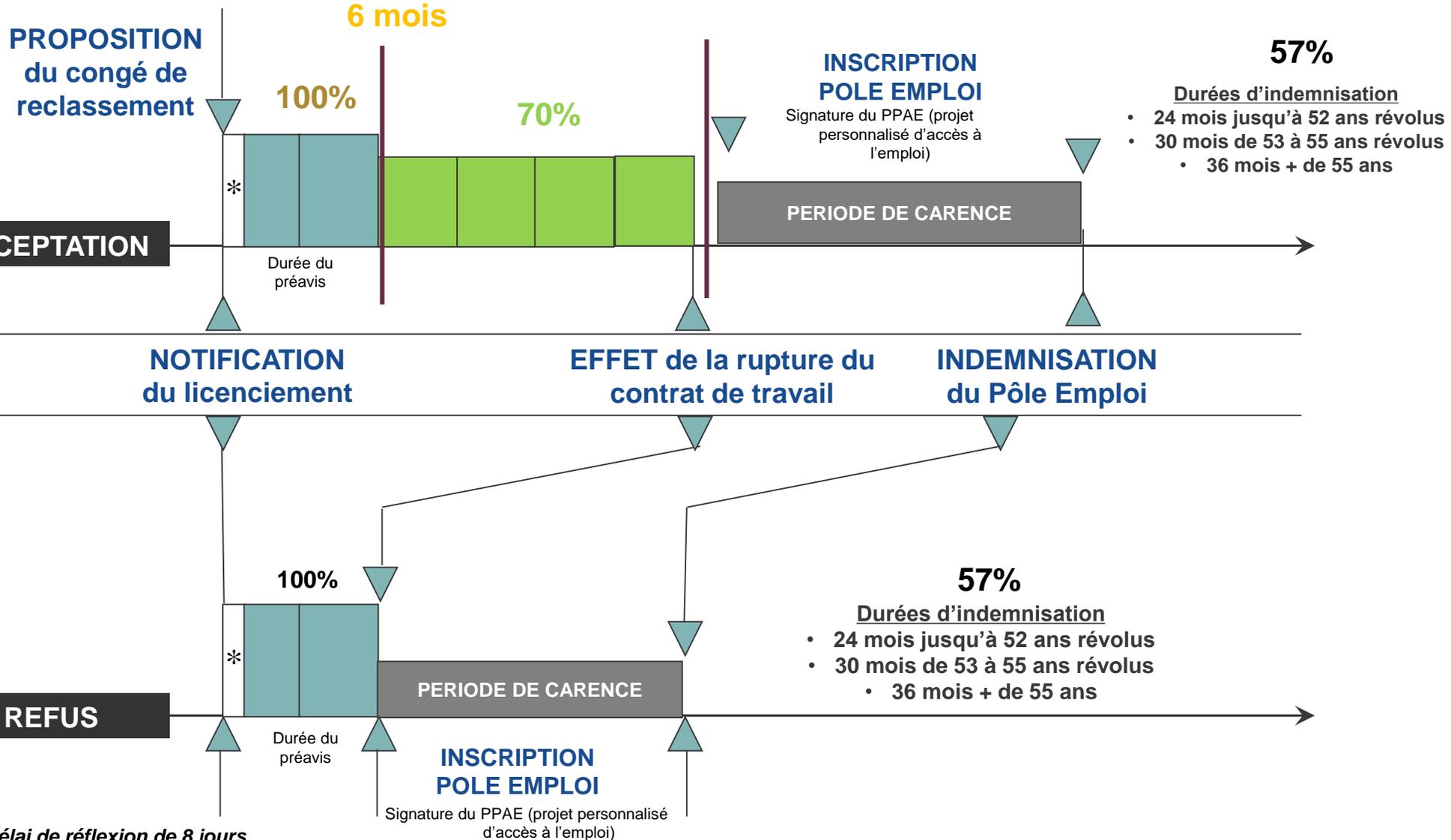




Le congé de reclassement

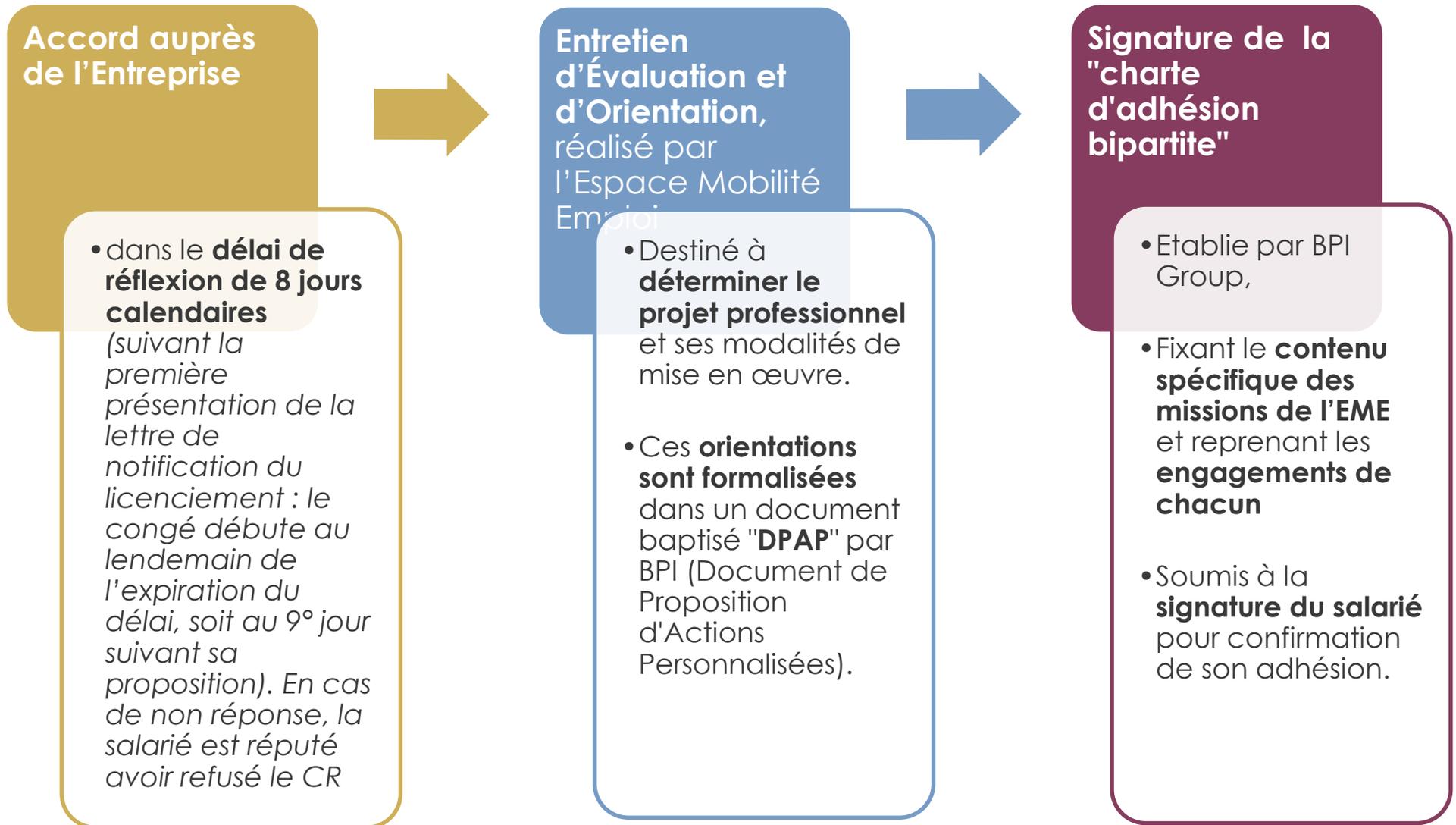
Durée du congé de reclassement :
6 mois

Congé de reclassement Schéma



Congé de reclassement

Étapes de mise en œuvre



Congé de reclassement : Des engagements réciproques

Engagements de l'employeur

- Mettre en place une « **cellule d'accompagnement de la recherche d'emploi** » : mission confiée à BPI Group
- **Financer toutes les actions contenues dans le congé de reclassement** revêtant son accord (DPAP)
- **Verser l'allocation mensuelle** et remettre un bulletin de paie

Engagements du **salarié** / **adhérent**

- **Se présenter aux convocations du cabinet** et mener personnellement une **démarche active pour réaliser son projet** (recherche d'emploi, reconversion, création/reprise d'entreprise..)
- **Suivre les actions de formation** et/ou de VAE éventuellement définies
- **Informier l'employeur et le Cabinet de son retour à l'emploi (et produire le nouveau contrat de travail)**

Engagements de l'espace **mobilité emploi**

- Prestations d'une « **cellule d'accompagnement des démarches de recherche d'emploi** »
- **Actions de formation et/ou de Validation des Acquis de ses Expériences** si nécessaire
- **Mise en œuvre des mesures** spécifiques du PSE.

Congé de reclassement

Statut et couverture sociale

- ✓ **MAINTIEN DU STATUT DE « SALARIÉ »**
- ✓ **MAINTIEN DE LA QUALITÉ D'ASSURÉ SOCIAL :**
 - Bénéfice des prestations en nature et en espèces d'assurance maladie, maternité, invalidité, décès comme antérieurement ;
 - Couverture au titre des accidents du travail dans le cadre des actions du congé de reclassement.
- ✓ **PAS D'ACQUISITION DE DROITS À CONGÉS PAYÉS PENDANT LA PÉRIODE EXCÉDANT LA DURÉE DU PRÉAVIS**
- ✓ **L'ANCIENNETÉ PRISE EN COMPTE DANS LE CALCUL DE L'INDEMNITÉ DE LICENCIEMENT (VERSÉE EN FIN DE CONGÉ DE RECLASSEMENT) INCLUT LA PÉRIODE CORRESPONDANT À LA DURÉE DU PRÉAVIS**

Congé de reclassement

Des mesures pour favoriser le rebond professionnel

- ✓ **PRIME DE RETOUR RAPIDE A L'EMPLOI OU DE CRÉATION D'ENTREPRISE (PENDANT LE PRÉAVIS 100% ET APRÈS LE PRÉAVIS 80% DE LA RÉMUNÉRATION QU'AURAIT PERÇUE LE COLLABORATEUR SI LE CONGÉ DE RECLASSEMENT N'AVAIT PAS ÉTÉ ROMPU), VERSÉE LE 6^{ÈME} MOIS SUIVANT LA PRISE DE POSTE OU LA CRÉATION D'ACTIVITÉ**
- ✓ **AIDE À LA RÉALISATION D' ACTIONS DE FORMATION : BUDGET INDIVIDUEL PLAFONNÉ À 4000€ (UN PLAFOND MAXIMUM DE 10,000€ DANS LE CADRE DE LA MUTUALISATION DU BUDGET FORMATION)**
- ✓ **AIDE À LA CRÉATION / REPRISE D'ENTREPRISE :**
 - Une première prime de maximum 2500€ sur présentation de justification des investissements nécessaires au projet
 - Une deuxième prime de maximum 5500€ sera versée après 12 mois d'activité de la nouvelle entreprise sur présentation des justificatifs des investissements réalisés et à condition de la justification de l'existence de l'entreprise à cette date
- ✓ **ALLOCATION TEMPORAIRE DÉGRESSIVE PENDANT 12 MOIS, PLAFONNÉ À 100€ MENSUEL**
- ✓ **AIDE À LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE À HAUTEUR DE 2000€ SUR PRÉSENTATION DE 3 DEVIS DE DÉMÉNAGEMENT (SELON LES CONDITIONS DÉFINIES DANS L'ACCORD)**

L'Espace Mobilité Emploi
un seul objectif, permettre à chacun de se reclasser
« a chacun son rythme, à chacun sa solution »

Concrètement, comment nous allons vous accompagner
.... De la réflexion à la mise en œuvre effective

Dans un contexte de changement, autant de questions qui se posent ...



Le déploiement opérationnel de l'ensemble du dispositif d'accompagnement

Où : dans les locaux de l'Espace Mobilité Emploi, en visio ou entretiens téléphoniques

INFORMATION COLLECTIVE

Présenter l'accompagnement proposé et répondre à vos questions

- **Un entretien d'Accueil et de diagnostic de situation** pour chaque salarié

Reclassements internes

ESPACE MOBILITE EMPLOI

Etape de diagnostic :

Ecouter, informer
Eclairer et vous conseiller dans vos choix d'orientation, et sur la faisabilité de vos projets

Moyens :

- Des entretiens individuels
- **Répondre à vos questions** : le congé de reclassement, la recherche d'emploi, le marché de l'emploi...
- **Identifier les organismes et formations** nécessaires à la réalisation du projet
- **Préparation au reclassement** interne ou externe (élaborations de projets, bilans professionnels, CV, projets de formations...)

Objectif :

Concrétiser la mise en œuvre des nouveaux projets professionnels

Moyens :

- Des RV individuels et des ateliers thématiques pour accompagner vos projets
- Un accès illimité à notre parcours individualisé H37
- Un accompagnement spécifique pour les projets de création reprise d'entreprise
- Mise en relation avec des opportunités d'emplois sur le territoire prospecté par BPI group
- Identification d'une solution pour chacun d'entre vous

Reclassements externes (retour à l'emploi, création d'activité, reconversion, projet personnel)



Une information pour tous au même moment
Un entretien pour tous les salariés **dès le 28 juin 2021**



Construction de scénarii possibles (interne/externe)
Construction du projet
Formation aux techniques de recherche d'emploi



Prospection ciblée
Recherche d'emploi
Création d'entreprise
Formation de reconversion

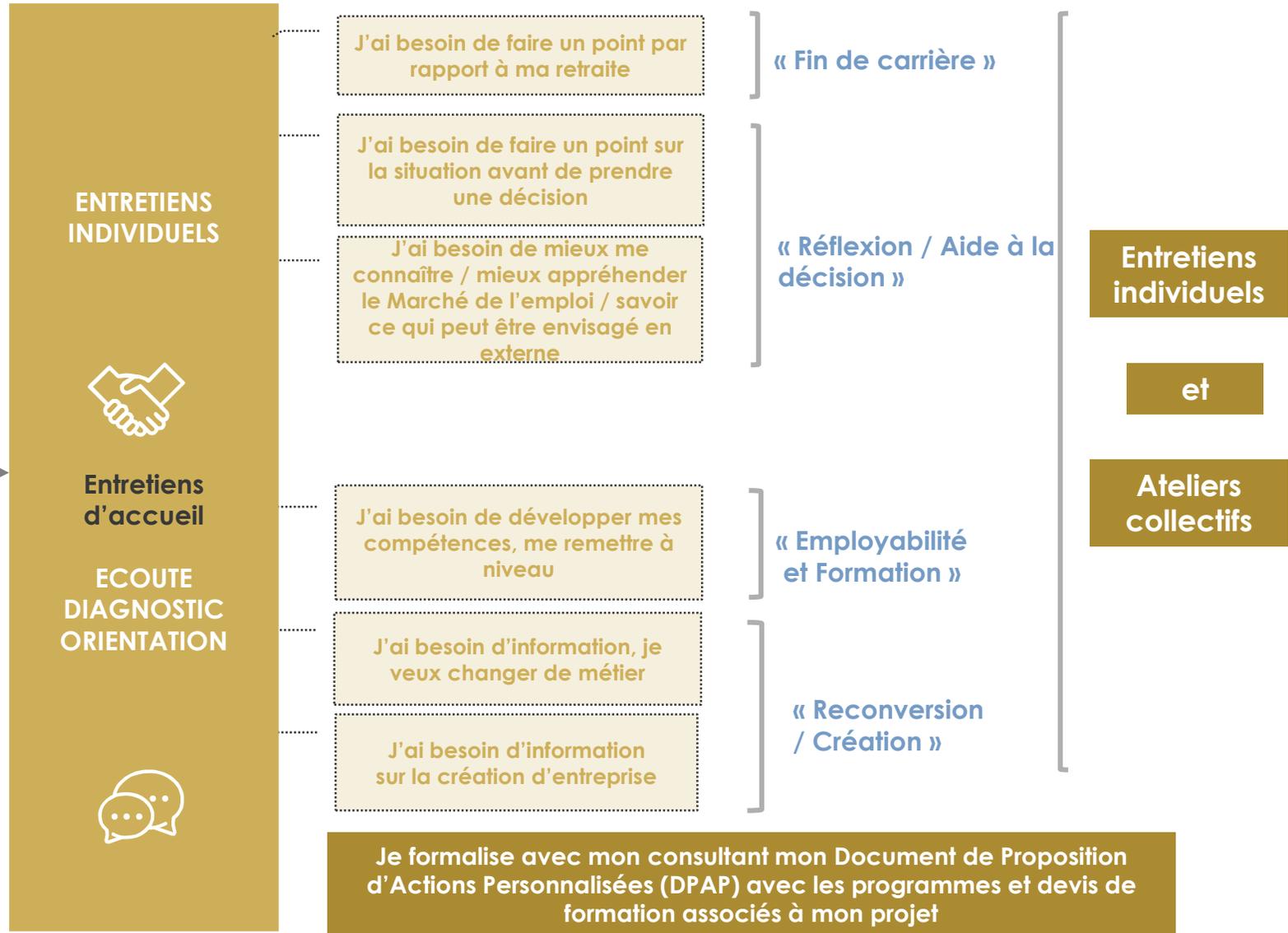
L'Espace Mobilité Emploi

Ex. de besoins exprimés lors du premier entretien d'accueil

 **Information collective**

Présentation de l'Espace Mobilité Emploi

Au terme de la réunion, je peux contacter le numéro vert pour prendre Rendez-vous



L'Espace Mobilité Emploi

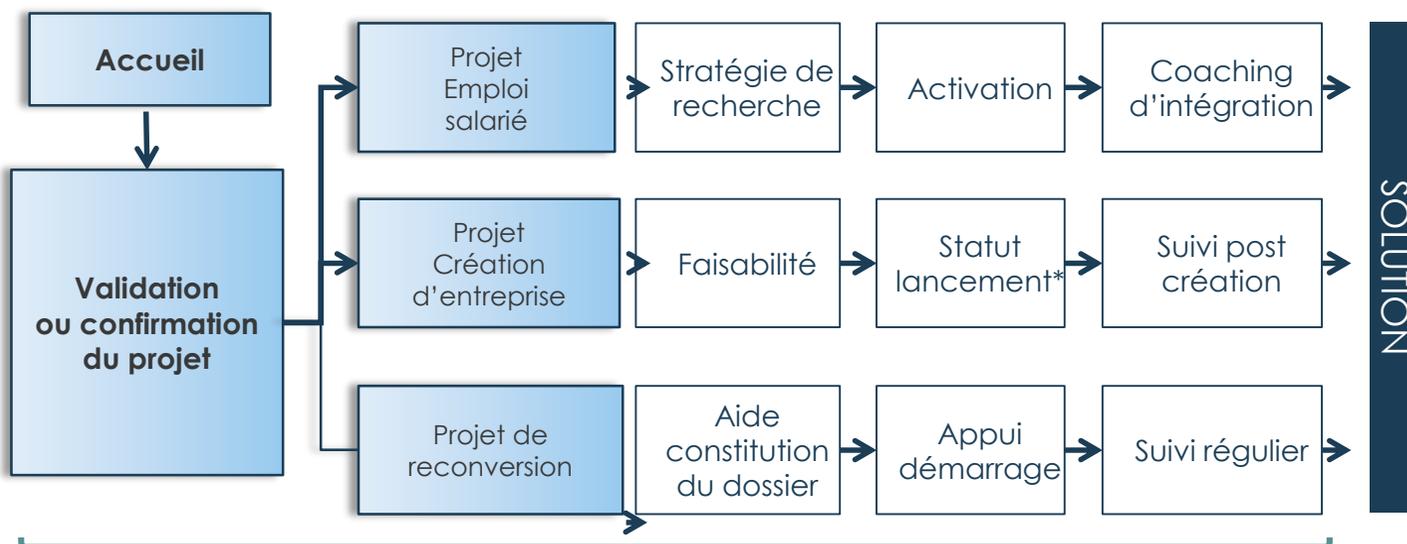
Mise en œuvre des nouveaux projets professionnels



Un consultant référent



Une équipe de consultants pluridisciplinaire prospecteurs et réseaux Entreprises, experts



Accompagnement individuel et personnalisé avec l'appui de son consultant référent



Accès permanent aux méthodes et ressources documentaires ainsi qu'à l'ensemble des outils



Programme de training collectif adapté aux besoins de chacun (parcours H37)



Prospection d'emploi du bassin ciblé - Approche directe
Mobilisation de nos entreprises partenaires et acteurs locaux
Suivi d'intégration dans le nouveau poste

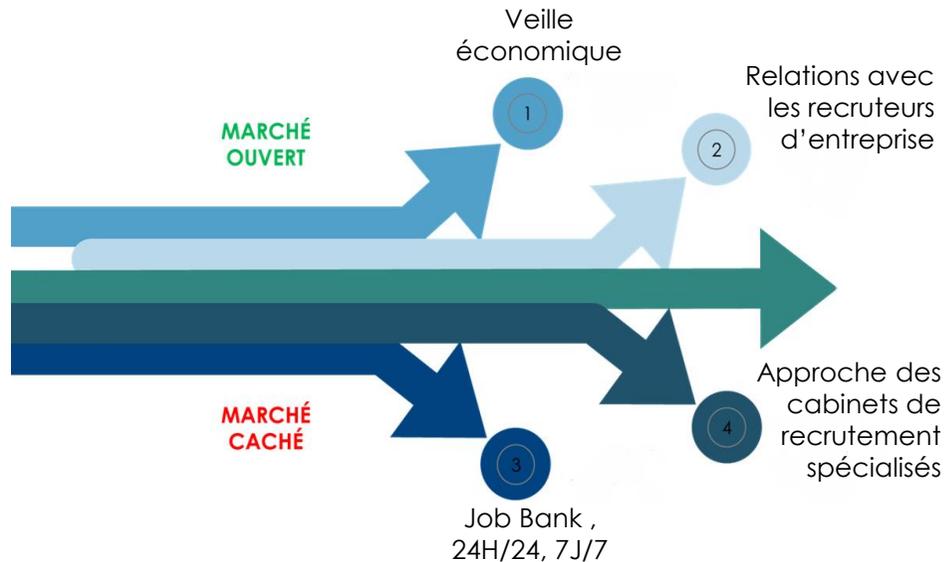
Nos engagements

- Garantir le professionnalisme des consultants et une complémentarité des approches et offrir un espace de dialogue de qualité
- Garantir du temps, de la disponibilité et la proximité nécessaire au collaborateur pour construire son projet
- Utiliser des outils adaptés à chaque situation
- Mettre en relation les collaborateurs avec les acteurs du marché de l'emploi

La prospection ciblée d'opportunités d'emploi auprès des entreprises



Focus sur la démarche de prospection et de positionnements des salariés auprès d'employeurs potentiels



Le processus de détection d'offres et de mise en relation des salariés accompagnés par BPI Group

- + Identification du poste à pourvoir par BPI group
- + Qualification du profil recherché auprès du recruteur
- + Information du salarié accompagné sur l'opportunité détectée
- + Proposition au salarié de son positionnement auprès de l'employeur
- + Positionnement : transmission argumentée de la candidature du salarié par le consultant référent
- + Recueil auprès du recruteur de l'analyse de la candidature
- + Argumentation et organisation de(s) entretien(s) par le consultant référent
- + Suivi du processus de recrutement
- + Suivi de l'intégration.



Un accès à la totalité des offres d'emplois publiées sur le web

L'Espace Mobilité Emploi : les prochaines étapes

Et concrètement....

Prendre un Rendez-vous

Pour vous permettre de poser un diagnostic précis de votre situation et répondre à vos questions

Pour vous accompagner dans votre projet et anticiper votre rebond professionnel

Pour acter de votre adhésion au congé de reclassement (charte d'adhésion et DPAP)



Dès maintenant
Auprès de notre assistante
Françoise



0800 710 647

Horaires du lundi au jeudi
9H00 / 12H30
14H00 / 17H00

L'Espace Mobilité Emploi : les prochaines étapes

Lors de votre premier rendez-vous

Vous réalisez avec votre consultant, un entretien de diagnostic et d'orientation

En fonction de votre projet, vous formalisez votre DPAP* en joignant les programmes et devis de formation associés à votre projet

* Document de proposition d'actions

personnalisées : ce document est à compléter dans un délai maximum de 3 semaines suivant votre adhésion au congé de reclassement (munis de l'ensemble des pièces concernant les actions de formation)



DOCUMENT DE PROPOSITION D' ACTIONS PERSONNALISÉES

ACTION(S) DE FORMATION : OUI NON
(Joindre OBLIGATOIREMENT les devis, y compris pour les formations déjà réalisées si financement PSE mobilisé => à détailler et à dupliquer par action de formation, tous les champs sont obligatoires)

Organisme :
Intitulé de la formation :
Nb d'heures :
Date de début :
Date de fin :
Coût HT :

Organisme :
Intitulé de la formation :
Nb d'heures :
Date de début :
Date de fin :
Coût HT :

Coût global des actions de formation :

Budget PSE (dans la limite de 8000€) :
CPF (préciser sur quelle action de formation) :
Financement personnel (préciser sur quelle action de formation) :

Les locaux de BPI Group Toulouse

6, Allées Forain François Verdier

Depuis son implantation à Toulouse, en 1984, BPI Group est devenu un acteur incontournable dans le domaine des Ressources Humaines et de la conduite du changement en Midi-Pyrénées, reconnu par les acteurs économiques locaux.

Nos bureaux

Implanté sur une surface de 250 m², notre espace de Toulouse propose :

- Des bureaux individuels équipés de postes informatiques, wifi, téléphone et imprimantes
- Deux salles de réunion / formation
- Notre connaissance de l'économie régionale, pour offrir un accompagnement personnalisé et ancré dans la réalité du territoire.

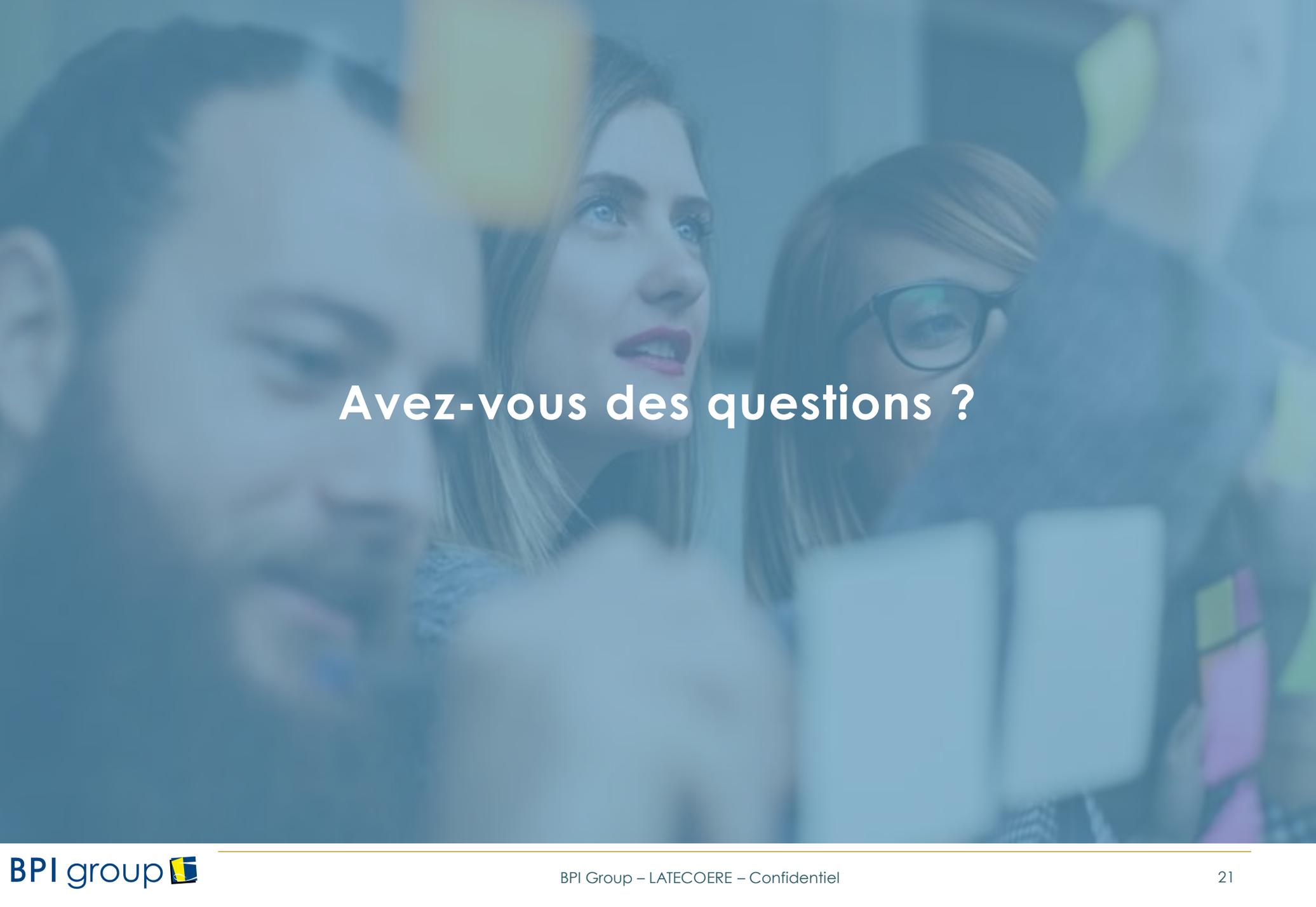


Adresse :

6 allée Forain François Verdier
31200 TOULOUSE

+33 (0)5 61 00 15 00





Avez-vous des questions ?